N° 143

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2026-2027

Enregistré à la Présidence du Sénat le 4 novembre 2026

RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (1) sur la **cérémonie** *de* **remise** *du* **Prix 2026** *de la* **délégation** *aux* **droits** *des* **femmes***,*

Par Mme Dominique VÉRIEN,

Sénatrice

(1) Cette délégation est composée de : Mme Dominique Vérien, *présidente* ; Mme Elsa Schalck, M. Dimitri Doussot, Mmes Marie Mercier, Olivia Richard, Colombe Brossel, Laurence Rossignol, Silvana Silvani, Marie-Claude Lermytte, Marie-Ange Rousselot, Anne Souyris, Laure Darcos, Manon Bouquin, *vice-présidents ;* Mmes Marie-Do Aeschlimann, Valérie Bazin-Malgras, M. Cédric Chevalier, *secrétaires* ; Mme Jocelyne Antoine, M. Jean-Michel Arnaud, Mmes Véronique Baude, Annick Billon, M. Hussein Bourgi, Mmes Sophie Briante Guillemont, Evelyne Corbière Naminzo, M. Loïc Hervé, Mmes Micheline Jacques, Lauriane Josende, Annie Le Houerou, Annick Merle, M. Damien Michallet, Mme Solanges Nadille, M. Olivier Rietmann, Mme Sylvie Robert, MM. Laurent Somon, Christopher Szczurek, Mme Sylvie Valente Le Hir, M. Adel Ziane.

S O M M A I R E

Pages

AVANT-PROPOS 5

**INTRODUCTION PAR DOMINIQUE VÉRIEN,
PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES..... 7**

REMISE DU PRIX DE LA DÉLÉGATION À CÉLINE BARDET.....11

RÉPONSE DE CÉLINE BARDET 13

REMISE DU PRIX DE LA DÉLÉGATION À CHRISTINE BARD.....15

RÉPONSE DE CHRISTINE BARD.....17

REMISE DU PRIX DE LA DÉLÉGATION À BRUNO SOLO.....19

RÉPONSE DE BRUNO SOLO 21

REMISE DU PRIX DE LA DÉLÉGATION À L'ASSOCIATION *WOMEN IN GAMES FRANCE*, REPRÉSENTÉE PAR SA PRÉSIDENTE, ANNA BRESSAN 25

RÉPONSE D'ANNA BRESSAN, PRÉSIDENTE DE *WOMEN IN GAMES FRANCE*.....27

PHOTOS DE LA CÉRÉMONIE 29

ANNEXE.....39

AVANT-PROPOS

Mardi 3 novembre 2026, la délégation aux droits des femmes du Sénat a procédé à la remise, au Palais du Luxembourg, pour la huitième année consécutive, du *Prix de la délégation aux droits des femmes* créé en 2019 à l'occasion de son vingtième anniversaire[1].

Ce prix récompense chaque année des personnalités ou des structures (associations, ONG, etc.) engagées dans la défense des droits des femmes et ayant contribué à éclairer les réflexions de la délégation. Il s'agit pour la délégation aux droits des femmes et, à travers elle, le Sénat, d'affirmer sa considération pour des actrices et acteurs de la lutte pour les droits des femmes et l'égalité femmes-hommes, sans qui aucun progrès dans ce domaine ne serait possible.

Cette huitième édition a été l'occasion pour la délégation de dresser un bilan de ses travaux, riches et variés, au cours de la session 2025-2026.

Trois thématiques principales, parmi celles qui ont structuré les activités de la délégation au cours de cette session, ont été retenues pour la promotion 2026 du Prix de la délégation :

- d'abord, la **lutte contre les violences sexuelles utilisées comme armes et tactiques de guerre** : la délégation avait consacré, le 6 janvier 2026, un colloque à cette question, en s'intéressant notamment à la situation au Soudan et en Ukraine, où les violences sexuelles sont utilisées comme instruments de terreur et de domination contre les populations civiles. Les membres de la délégation avaient, à cette occasion, été particulièrement marqués par l'intervention de **Céline Bardet**, fondatrice et présidente de l'ONG *We Are Not Weapons of War* ;

- ensuite, la **lutte contre la montée du masculinisme** : dès novembre 2025, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, la délégation avait organisé un colloque consacré à ce phénomène, avant de publier un rapport, le 24 juin 2026, intitulé *Mascus : la nouvelle offensive contre les femmes*. Depuis, l'actualité n'a cessé de rappeler combien il est important de combattre la diffusion des discours masculinistes, notamment auprès des jeunes générations, et d'en comprendre les ressorts.

C'est à l'occasion de ce colloque que **Christine Bard**, professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Angers et spécialiste internationalement reconnue de l'histoire des féminismes et des antiféminismes, avait été entendue.

---

[1] *Les deux délégations parlementaires aux droits des femmes ont été créées par une loi adoptée en 1999 (loi n° 99-585 du 12 juillet 1999). Les premiers lauréats distingués par la délégation ont reçu leur prix le 10 octobre 2019, lors de la commémoration de la création de la délégation (Vingtième anniversaire de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat, rapport d'information fait par Annick Billon, Laurence Cohen, Marta de Cidrac, Loïc Hervé, Françoise Laborde et Laurence Rossignol au nom de la délégation aux droits des femmes - n° 148, 2019-2020).*

La délégation avait également souhaité donner la parole aux hommes qui s'engagent contre ces discours et contre les violences faites aux femmes. C'est dans ce cadre qu'elle avait accueilli **Bruno Solo**, le 24 février 2026, lors d'une table ronde consacrée aux hommes engagés dans la lutte contre les discours masculinistes et les violences faites aux femmes ;

- enfin, la **place des femmes dans l'univers du jeu vidéo**, sujet du second rapport de la délégation, publié le 7 juillet 2026, intitulé *De la Game Boy aux filles dans le game : l'égalité en cours de chargement*. Pour cette dernière thématique, la délégation a été particulièrement marquée par l'ensemble des travaux et par l'engagement de l'association *Women in Games France*, représentée par sa présidente, Anna Bressan.

Pour **l'édition 2026** de son prix, la délégation aux droits des femmes a ainsi logiquement choisi de mettre à l'honneur :

- **Céline Bardet**, fondatrice et présidente de l'ONG *We Are Not Weapons of War*, pour son combat mené avec détermination depuis de nombreuses années contre les viols de guerre. Son témoignage, nourri de son expérience auprès des victimes dans de nombreux pays en conflit, a rappelé à la délégation l'ampleur de ces violences, mais aussi l'urgence de lutter contre l'impunité de leurs auteurs ;

- **Christine Bard**, professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Angers, pour son analyse de la montée actuelle du masculinisme, replacée dans une histoire plus longue des résistances à l'émancipation des femmes ;

- **Bruno Solo**, comédien, réalisateur, acteur, pour son engagement dans la lutte contre les discours masculinistes et les violences faites aux femmes ;

- l'association ***Women in Games France***, à travers sa présidente **Anna Bressan**, pour sa contribution déterminante aux travaux de la délégation sur la place des femmes dans l'univers du jeu vidéo, et la richesse de l'ensemble de ses initiatives pour encourager les vocations féminines, accompagner les professionnelles et lutter contre les comportements sexistes dans l'univers du jeu vidéo.

Le **palmarès 2026** du Prix de la délégation aux droits des femmes du Sénat reflète donc les travaux variés et engagements forts de la délégation au cours de la session 2025-2026 et permet de mettre en lumière l'action de femmes et d'hommes pour faire avancer les droits de toutes les femmes.

Ce recueil reproduit les discours échangés, lors de cette cérémonie, entre Dominique Vérien, présidente de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les femmes et les hommes, et les lauréats et lauréates du Prix 2026.

INTRODUCTION PAR DOMINIQUE VÉRIEN, PRÉSIDENTE DE LA DÉLÉGATION AUX DROITS DES FEMMES



Mes chers collègues, très chers lauréates et lauréats, mesdames, messieurs, c'est un grand plaisir et un honneur pour moi de vous accueillir, toutes et tous ici, au Palais du Luxembourg pour la remise du prix 2026 de la Délégation aux droits des femmes du Sénat.

Notre délégation a créé ce prix en 2019 à l'occasion de son vingtième anniversaire. Il s'agit donc, cette année, de la huitième édition de notre cérémonie !

L'année dernière, c'est notre président, Gérard Larcher, qui avait inauguré cette cérémonie. Il est malheureusement retenu cette année par la Conférence des présidents et vous prie d'excuser son absence, mais il m'a demandé de vous lire ces quelques mots :

« Je tiens à saluer les lauréats du prix 2026 de la délégation aux droits des femmes. Après une année malheureusement marquée à nouveau par la violence faite aux femmes et aux enfants, le législateur doit assumer son rôle. Remédier aux dysfonctionnements de la loi, adopter des mesures claires et efficaces pour prévenir, protéger et, si l'on n'a pas su empêcher, punir. Le Sénat assumera sa mission dans l'examen des projets et propositions de loi et dans le cadre du vote du budget, car souvent ce ne sont pas les instruments de droit mais les moyens concrets qui manquent pour lutter contre les violences. Bravo à toutes celles et ceux qui permettent de lutter au quotidien contre les violences faites aux femmes partout dans le monde ou qui œuvrent pour l'égalité entre les femmes et hommes sans laquelle rien n'est possible. »

Chaque année, notre délégation met donc à l'honneur des personnalités qui ont contribué, par leur réflexion et leur engagement, à enrichir et à éclairer les travaux de notre délégation tout au long de la session écoulée.

Comme toujours, nos travaux ont été très riches.

Les deux principales thématiques de travail de la délégation pour la session 2025/2026 étaient les suivantes :

• la montée en puissance des réseaux et discours masculinistes, avec la publication le 24 juin 2026 de notre rapport « Mascus : la nouvelle offensive contre les femmes », qui a connu un fort retentissement médiatique ;

• et la place des femmes dans l'univers du jeu vidéo, avec la publication le 7 juillet 2026 de notre rapport : « De la *Game Boy* aux filles dans le *game* : l'égalité en cours de chargement ».

Outre ces deux thématiques annuelles, nous avons bien sûr continué à aborder les sujets qui constituent l'ADN de notre délégation :

• la lutte contre les violences faites aux femmes et leur traitement judiciaire, avec une audition marquante des deux magistrats Gwenola Joly-Coz et Éric Corbaux, auteurs d'un rapport remis au Garde des Sceaux le 25 novembre 2025, intitulé « À vif », sur la politique de lutte contre les violences intra-familiales et le traitement judiciaire des violences au sein des familles ;

• les enjeux d'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie politique locale comme dans le monde professionnel, avec, d'une part, un colloque commun avec notre Délégation aux collectivités territoriales pour les vingt ans de la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale, d'autre part, un colloque avec notre Délégation aux entreprises sur la place des femmes dans l'industrie ;

• enfin, la situation des femmes à l'international, avec un colloque sur les violences sexuelles utilisées comme armes de guerre, en particulier au Soudan et en Ukraine, co-organisé avec le groupe d'amitié France-Pays de la Corne de l'Afrique, et sa présidente déléguée pour le Soudan, notre collègue désormais vice-présidente de la délégation, Colombe Brossel, et le groupe d'amitié France-Ukraine, présidé par notre collègue Nadia Sollogoub. Sans oublier, bien sûr, l'audition de l'avocate et militante iranienne des droits humains, Shirin Ebadi, prix Nobel de la paix 2003, organisée conjointement avec notre commission des affaires étrangères, de la défense et des forces armées et le groupe d'amitié France-Iran, présidé par notre collègue et vice-présidente de la délégation, Olivia Richard.

Cette diversité de sujets reflète la richesse des rencontres et des échanges qui nourrissent nos travaux. Elle témoigne aussi de l'ampleur des défis qui restent à relever pour faire progresser les droits des femmes.

Pour cette édition 2026, comme tous les ans, nous avons choisi de distinguer des personnalités marquantes, ainsi qu'une association, autour de trois grandes thématiques.

• La première concerne la lutte contre les violences sexuelles utilisées comme armes et tactiques de guerre.

Le 6 janvier dernier, je le disais, notre délégation a consacré un colloque à cette question, en s'intéressant notamment à la situation au Soudan et en Ukraine, où les violences sexuelles sont utilisées comme instruments de terreur et de domination contre les populations civiles.

Les membres de notre délégation ont été particulièrement marqués par l'intervention de Céline Bardet, fondatrice et présidente de l'ONG *We Are Not Weapons of War*.

Chère Céline Bardet, votre témoignage, nourri de votre expérience auprès des victimes dans de nombreux pays en conflit, nous a rappelé l'ampleur de ces violences, mais aussi l'urgence de lutter contre l'impunité de leurs auteurs.

C'est ce combat, que vous menez avec une détermination remarquable, depuis tant d'années, que nous souhaitons aujourd'hui saluer.

• Notre deuxième thématique est la lutte contre la montée du masculinisme.

Dès novembre 2025, à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, notre délégation a organisé un colloque consacré à ce phénomène, avant de publier, je le rappelais, un rapport en juin dernier intitulé *Mascus : la nouvelle offensive contre les femmes*.

Depuis, l'actualité n'a cessé de nous rappeler combien il est important de combattre la diffusion des discours masculinistes, notamment auprès des jeunes générations, et d'en comprendre les ressorts.

C'est à l'occasion de ce colloque que nous avons entendu Christine Bard, professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Angers et spécialiste internationalement reconnue de l'histoire des féminismes et des antiféminismes.

Chère Christine Bard, votre analyse nous a permis de replacer la montée actuelle du masculinisme dans une histoire plus longue des résistances à l'émancipation des femmes. Cet éclairage a été particulièrement précieux pour poser les fondements de nos travaux.

Nous avons également souhaité donner la parole aux hommes qui s'engagent contre ces discours et contre les violences faites aux femmes.

C'est dans ce cadre que nous avons accueilli Bruno Solo, lors d'une table ronde consacrée aux hommes engagés dans la lutte contre les discours masculinistes et les violences faites aux femmes.

Cher Bruno Solo, votre intervention devant notre délégation a rencontré un écho considérable sur les réseaux sociaux et vos prises de parole n'ont de cesse de contribuer à faire évoluer les comportements et les mentalités, et à réveiller les consciences comme nous le préconisions d'ailleurs dans notre rapport.

• Enfin, notre troisième thématique concerne la place des femmes dans l'univers du jeu vidéo.

C'est le sujet de notre second rapport, publié début juillet et intitulé : « De la *Game Boy* aux filles dans le *game* : l'égalité en cours de chargement ».

À travers 18 recommandations, nous avons souhaité contribuer à faire progresser la place des femmes dans un univers où elles représentent désormais près de la moitié des joueurs, mais demeurent largement minoritaires dans l'industrie, le streaming professionnel et l'e-sport.

Pour cette dernière thématique, nous avons choisi de distinguer l'association *Women in Games* France, représentée aujourd'hui par Anna Bressan.

Chère Anna Bressan, vous avez largement contribué à nos travaux au cours de la dernière session, devenant une quasi « résidente » de nos tables rondes consacrées à la place des femmes dans les jeux vidéo ! Nous avons pu mesurer à cette occasion la richesse des initiatives portées par votre association pour encourager les vocations féminines, accompagner les professionnelles et lutter contre les comportements sexistes dans l'univers du jeu vidéo.

C'est cette action concrète, menée depuis près de dix ans par l'association *WIG* France pour faire progresser l'égalité dans ce secteur, que nous souhaitons aujourd'hui mettre à l'honneur.

Chères lauréates, cher lauréat, vos engagements, vos combats et vos actions incarnent les valeurs que notre délégation défend chaque jour. En vous honorant aujourd'hui, nous souhaitons rappeler que la lutte pour les droits des femmes et pour l'égalité entre les femmes et les hommes se poursuit inlassablement. C'est un combat constant, que nous devons mener ensemble, sans relâche.

Nous vous exprimons aujourd'hui toute notre gratitude pour l'exemple que vous donnez et les pistes de travail que vous partagez avec nous, parlementaires.

C'est avec fierté et émotion que je vais maintenant procéder à la remise du Prix de la délégation aux lauréates et lauréats de la promotion 2026.

REMISE DU PRIX DE LA DÉLÉGATION À CÉLINE BARDET



J'invite, dans un premier temps, Céline Bardet à se rapprocher devant la tribune, ainsi que notre vice-présidente Colombe Brossel, par ailleurs présidente déléguée pour le Soudan du groupe d'amitié France-Pays de la Corne de l'Afrique, et notre collègue Nadia Sollogoub, présidente du groupe d'amitié France-Ukraine, à l'origine de notre colloque du 6 janvier dernier sur les viols de guerre.

Chère Céline Bardet, il est particulièrement symbolique pour notre délégation de commencer cette cérémonie en vous remettant ce prix, tant le combat que vous menez nous tient à cœur depuis de nombreuses années.

Vous êtes juriste internationale, spécialiste des crimes de guerre et fondatrice de l'organisation non gouvernementale *We Are Not Weapons of War*, qui signifie pour les non anglophones : « Nous ne sommes pas des armes de guerre », ONG que vous avez créée en 2014 pour lutter contre les violences sexuelles commises dans les conflits armés.

Depuis plus de 15 ans, vous vous battez pour faire reconnaître que le viol est utilisé de manière systématique - et systémique - comme une arme de guerre dans de nombreux conflits.

Votre engagement trouve son origine dans votre expérience de terrain, notamment dans les Balkans, où vous avez travaillé à la poursuite des crimes de guerre et avez été confrontée à l'ampleur des violences sexuelles.

Cet engagement vous a ensuite conduite aux quatre coins du monde, de la République démocratique du Congo à la Libye, de l'Ukraine à Israël, mais aussi auprès des victimes de Boko Haram, notamment après l'enlèvement de centaines de jeunes filles au Nigeria en 2014.

Car, comme vous ne cessez de le rappeler, les violences sexuelles n'ont ni culture, ni religion, ni continent.

Avec *We Are Not Weapons of War*, vous avez donné à ce combat une traduction concrète, en associant la documentation des crimes, l'accompagnement des victimes et la lutte contre l'impunité. Vous avez notamment développé *BackUp*, un outil numérique destiné à faciliter le signalement des violences et le recueil de preuves.

Notre délégation connaît bien votre engagement. Nous avions déjà eu l'occasion de vous entendre en 2022, sous la présidence d'Annick Billon, et nous avons eu le plaisir de vous retrouver le 6 janvier dernier, à l'occasion de notre colloque consacré aux violences sexuelles comme armes de guerre, au Soudan et en Ukraine.

Ce prix témoigne de notre soutien indéfectible à ce combat. Je crains qu'il ne faille le poursuivre longtemps, mais nous serons toujours à vos côtés.

Je suis donc fière et honorée de vous remettre aujourd'hui, au nom de l'ensemble de mes collègues, le prix de la délégation aux droits des femmes du Sénat.

RÉPONSE DE CÉLINE BARDET



Merci madame la présidente. Passant beaucoup de temps dans les zones de conflit, c'est toujours très émouvant de recevoir un prix, et surtout ici. Je suis profondément honorée.

Ce combat contre le viol de guerre est essentiel. Il y a quelques jours, j'étais avec le prix Nobel de la paix Denis Mukwege, avec qui je travaille main dans la main. Sans cesse, nous continuons d'expliquer, croyant que le message est passé, mais ce n'est pas le cas. Des rapports récents indiquent que 756 millions de femmes vivent à moins de 50 kilomètres d'une zone de conflit : elles en sont les premières victimes.

Travaillant initialement sur les crimes de guerre, j'ai choisi ce combat car notre société doit mener une réflexion profonde sur le moment où la violence sexuelle devient une arme.

Mon esprit est également tourné vers l'Ukraine, où nous travaillons. Les hommes y sont aussi victimes de viols de guerre : c'est un outil de torture. J'aimerais d'ailleurs que l'on trouve un autre terme, car les violences sexuelles en tant de guerre n'ont rien à voir avec la sexualité mais sont sciemment utilisées comme une arme. C'est un crime, une torture sans nom qui détruit des personnes, des générations entières, les enfants nés du viol, et qui sévit partout. Dans aucun conflit contemporain la violence sexuelle, utilisée comme arme de guerre, n'est absente. Il ne s'agit pas d'incidents isolés, mais de stratégies de destruction et d'humiliation.

Denis Mukwege parle de cette ligne rouge. J'aimerais que nous parvenions tous ensemble à la faire respecter.

Si nous ne pouvons pas complètement arrêter les conflits, nous pouvons progresser sur cet aspect-là. Les survivantes sont des héroïnes, des actrices, des leaders. Les femmes doivent être davantage présentes aux tables de négociation de la paix : aujourd'hui, elles en sont absentes à plus de 80 %. Il faut impérativement en prendre conscience. Chacun, dans son métier et dans sa vie quotidienne, peut agir.

Un dernier point, tout particulièrement ici au Sénat : un combat doit être mené aujourd'hui. Les femmes, leurs droits ainsi que les associations féministes et de droits humains sont attaqués. Je le dis d'autant plus que je viens d'avoir l'immense honneur d'être élue présidente de la Plateforme nationale des droits humains. Les droits humains sont la base de tout. Nous avons besoin de votre soutien et de budgets. Ces personnes font un travail extraordinaire. Nous, nous le faisons avec la technologie, mais nous n'avons plus de budget et, pour le moment, nous ne fonctionnons plus. Recevoir des prix est formidable, mais c'est sur ces moyens qu'il nous faut travailler tous ensemble pour avancer.

Je vous remercie toutes et tous.

Mme Dominique Vérien, présidente. – Je me permets de rebondir sur cette question budgétaire : c'est la première fois que je vois le président Larcher s'engager pour un budget féministe, et il me paraît important de le souligner.

Face aux attaques que nous constatons, notamment avec la montée du masculinisme, il s'agit d'un choix de société qui ne requiert pas seulement des fonds publics. Toutes les associations doivent oser chercher des financements, à l'image des initiatives de la Fondation des femmes auprès des entreprises. Nous devons nous mobiliser et donner, car les mouvements hostiles aux droits humains bénéficient, quant à eux, de financements massifs. Cet engagement fort ne doit pas dépendre uniquement de l'action publique, mais de chacun d'entre nous.

REMISE DU PRIX DE LA DÉLÉGATION À CHRISTINE BARD



J'invite à présent Christine Bard à se rapprocher de la tribune, ainsi que mes collègues Olivia Richard et Laurence Rossignol, qui étaient les rapporteures, aux côtés de Béatrice Gosselin, de nos travaux sur le masculinisme.

Chère Christine Bard, je suis extrêmement heureuse de vous retrouver aujourd'hui, au Sénat, pour cette cérémonie de remise du prix annuel de la délégation.

Vous êtes professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Angers et une spécialiste reconnue de l'histoire des féminismes et des antiféminismes, auxquels vous avez consacré de nombreux ouvrages.

Vous avez été l'une des premières personnalités entendues par notre délégation dans le cadre de ses travaux sur la montée des mouvements et réseaux masculinistes, en participant à notre colloque du 27 novembre 2025, qui inaugurait ce thème de travail.

Votre intervention, comme les analyses développées dans votre ouvrage « Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui », ont, je peux le dire, profondément nourri la suite de nos travaux.

Vous nous avez notamment permis de replacer la montée actuelle des masculinismes dans une perspective historique. Car si ces mouvements prennent aujourd'hui des formes nouvelles, notamment sur les réseaux sociaux, ils s'inscrivent dans une longue histoire.

Vos explications très claires ont permis de mieux comprendre les ressorts de ces mouvements, leur diversité et les dangers qu'ils représentent aujourd'hui pour les droits des femmes.

Mais votre engagement ne s'arrête pas à vos travaux de recherche.

Vous êtes également co-présidente de l'association AFéMuse qui porte avec l'Université d'Angers le projet d'ouverture prochaine d'un musée des féminismes à Angers.

Un musée pour préserver la mémoire des luttes féministes, transmettre leur histoire et rappeler combien les droits dont nous bénéficions aujourd'hui sont le fruit de combats souvent longs et difficiles, et qu'ils restent fragiles. Cela me donne l'occasion de saluer la présence parmi nous ce soir de Michelle Perrot, historienne de renom. S'il est question d'un musée des luttes féministes, les premiers ouvrages à y faire figurer seront sans doute les vôtres. Je suis très fière de vous accueillir au Sénat. Petite minute icaunaise : la dernière fois que nous nous sommes vues, c'était à Saint-Sauveur-en-Puisaye, pour une conférence à la Maison de Colette.

En attendant son ouverture, votre association fait déjà vivre ce projet de musée à travers une exposition consacrée aux soixante-dix ans du Planning familial qui raconte sept décennies de lutte pour la liberté sexuelle. Cette lutte se poursuit, car le Planning familial subit des attaques chaque semaine. Rien n'est définitivement acquis : le combat continue.

Chère Christine Bard, en vous remettant ce prix, nous souhaitons saluer à la fois la richesse de vos travaux, votre contribution essentielle à la compréhension des mouvements antiféministes et votre engagement pour faire vivre et transmettre l'histoire des féminismes.

C'est donc avec une grande fierté que je vous remets aujourd'hui le prix de la délégation aux droits des femmes du Sénat.

RÉPONSE DE CHRISTINE BARD



Madame la présidente, merci beaucoup pour ce prix. Je suis émue, honorée et heureuse d'avoir pu participer à ce rapport essentiel sur la montée du masculinisme, qui a trouvé un écho important et nécessaire. Bravo pour le travail accompli par la délégation !

Je m'intéresse à ce sujet depuis une trentaine d'années. Historienne du féminisme, j'ai été amenée à travailler sur ce contre-mouvement politique et culturel qu'est l'antiféminisme et j'ai soutenu un chantier de recherche collectif, interdisciplinaire, international et intergénérationnel.

Je salue Michelle Perrot, ma directrice de thèse, qui a participé aux journées d'études d'Angers à la fin des années 1990 sur l'antiféminisme, publiant un chapitre sur « Fécondité », roman antiféministe de Zola, et préfaçant le livre « Un siècle d'antiféminisme ». Vingt ans plus tard, avec Francis Dupuis-Déri et Mélissa Blais, un colloque s'est tenu à l'université d'Angers, donnant lieu à l'ouvrage « Antiféminismes et masculinismes d'hier et d'aujourd'hui », paru aux PUF. Le terme « masculinisme » y faisait sa percée, dans le sillage du mouvement #MeToo.

J'y analysais le journal Minute en proposant le concept d'« intersectionnalité des haines », en miroir de celle des luttes : sexisme, racisme, antisémitisme et LGBTphobie s'y mêlent de longue date, tout comme la haine des intellectuels étudiée par Sarah Al-Matary.

Je me réjouis de voir ce champ de recherche enrichi par une nouvelle génération de doctorantes et doctorants : Camille Cléret sur les femmes d'extrême droite, Denis Carlier sur l'histoire du mot masculinisme ou Christelle Bayon sur les liens entre antiféminisme et antisémitisme sous la IIIe République.

Je ne regrette pas les moments passés à lire des proses nauséabondes. L'histoire des féminismes gagne à être comprise à la lumière du discours et de l'action de ses adversaires. J'ai également voulu déconstruire l'amalgame entre le masculin, les hommes et l'antiféminisme : les femmes antiféministes existent et sont nombreuses, comme l'illustrent deux publications récentes de la collection « Archives du féminisme » aux Presses universitaires de Rennes qui traitent de ce sujet longtemps tabou.

Je partage virtuellement ce prix avec nombre de chercheuses et de chercheurs. Je suis heureuse comme historienne, convaincue du rôle social et civique de ma profession ; comme universitaire, solidaire du mouvement étudiant et lycéen actuel ; comme professeure à l'université d'Angers, fière d'y trouver le Centre des archives du féminisme, un master d'études sur le genre, un mois du genre et des axes de recherche sur les discriminations et les violences sexistes et sexuelles. Je suis également heureuse en tant que membre du laboratoire TEMOS – Temps, Mondes, Sociétés –, laboratoire d'intervention sociale stimulant, et comme membre de l'Institut universitaire de France, dont le statut m'a permis de déployer mes ailes et de me consacrer à la recherche ainsi qu'à sa diffusion. Cette diffusion me tient à cœur et m'a conduite à valoriser les cultures féministes : collecter des archives, réaliser le musée virtuel Musea et désormais créer un musée des féminismes à Angers. C'est une entreprise réconfortante en ces temps sombres. Je vous donne rendez-vous à Angers, où se tient l'exposition « Objets de choix, une histoire matérielle du planning familial », ou le 3 décembre à l'Assemblée nationale pour la présentation du projet.

Merci pour ce prix.

REMISE DU PRIX DE LA DÉLÉGATION À BRUNO SOLO



J'invite désormais Bruno Solo à se rapprocher de la tribune.

Cher Bruno Solo, je suis très honorée de vous retrouver aujourd'hui, au Sénat, pour la remise de notre prix annuel.

Bien sûr, on ne vous présente plus, tout le monde vous connaît ! Vous êtes comédien, scénariste, réalisateur, producteur et auteur engagé. Du cinéma à la télévision, vous avez marqué plusieurs générations de spectateurs.

Mais si nous avons souhaité vous distinguer aujourd'hui, c'est pour un tout autre rôle, auquel vous accordez une place importante, je dirais même primordiale, celui d'un homme engagé dans la lutte contre les violences faites aux femmes et les discours masculinistes.

Vous vous êtes activement engagé, en particulier à travers la tribune et la campagne d'ONU Femmes France intitulée « Le silence des hommes doit cesser ».

C'est précisément pour faire entendre cette voix que nous vous avions invité, le 24 février dernier, à participer à notre table ronde consacrée aux hommes engagés contre les discours masculinistes et les violences faites aux femmes.

Votre intervention a été l'un des temps forts de nos travaux sur les masculinismes. Vous avez insisté sur le rôle essentiel de l'éducation, de la prévention et de la responsabilité des hommes.

Et vous avez eu cette formule particulièrement juste : « *Je voudrais que l'on ait à la fois la même capacité à s'inquiéter de la sécurité de nos filles quand elles sortent, que de l'attitude de nos fils.* »

Vous avez également insisté sur la nécessité de ne pas céder au découragement face à la progression des discours masculinistes, et sur le rôle que chacun, individuellement et collectivement, peut jouer pour les combattre.

Enfin, vous faites également vivre cet engagement à travers votre métier de comédien, notamment en organisant des lectures publiques du livre de Giulia Foïs, « Pas tous les hommes quand même ! ».

Cher Bruno Solo, en vous remettant ce prix, nous souhaitons saluer votre engagement, mais aussi vous remercier de mettre votre notoriété et votre voix au service d'un combat qui nous concerne toutes et tous.

Et je voudrais conclure en reprenant vos mots : « *tant que j'aurai un souffle, je continuerai à me bagarrer.* » Eh bien, cher Bruno, tant que nous aurons un souffle, nous continuerons à nous bagarrer aussi et nous sommes ravis de vous avoir à nos côtés.

C'est donc avec grand plaisir et fierté que je vous remets ce prix, au nom de la délégation aux droits des femmes du Sénat.

RÉPONSE DE BRUNO SOLO



Je suis très honoré et touché de recevoir ce prix. Merci à toutes et tous de distinguer à travers moi un engagement qui me tient profondément à cœur et aux tripes.

En 1972, j'avais 8 ans et j'assistais avec mes parents au mariage d'un de mes cousins dans le Sud-Ouest, d'où je suis originaire - des Landes côté maternel et du Pays basque côté paternel. C'était une noce très gaie, en pleine campagne.

Ma mère était déjà très engagée dans les mouvements féministes, le MLF, auprès de Gisèle Halimi. À la maison, nous écoutions Joan Baez et connaissions les thèses d'Angela Davis. Mon père, ouvrier dans le bâtiment, érudit et autodidacte, m'a beaucoup fait voyager. Deux ans plus tard, il m'emmènera vivre la révolution des Œillets au Portugal, où il avait des camarades : « L'histoire s'écrit sous nos yeux, partons là-bas », m'avait-il dit.

Mais ce jour-là, j'ai 8 ans. Un vieil homme de 80 ans danse avec des jeunes filles, sans grivoiserie, simplement heureux et plein d'ardeur. Nous le regardons tous avec tendresse, et je dis à mon père : « Quand tu seras vieux, j'espère que tu seras comme lui, avec cette vigueur ».

Mon père, ouvrier dans le bâtiment, n'était *a priori* pas d'un milieu où l'on parlait quotidiennement de féminisme, si ce n'est avec ma mère... Mais il me dit alors une phrase formidable : « Tu vois cet homme qui danse. Moi aussi, je le trouve sympathique et j'ai envie de le regarder avec tendresse. Mais imagine maintenant qu'une dame de son âge, de 80 ans, danse avec la même vigueur, avec de jeunes hommes, en se collant un peu à eux : tous et toutes, nous trouverions son attitude indigne ». À travers ce regard différent, mon père a voulu, alors que je n'avais que 8 ans, me faire prendre conscience que nous étions submergés par une idée de la place des femmes et des hommes. Quand il s'agissait d'un homme d'un certain âge, nous pouvions trouver cela charmant ; mais s'il s'était agi d'une femme, certains se seraient interrogés sur sa dignité. Pour ma part, ma conscience féministe est sans doute née là.

Ayant perdu mes parents dans des conditions compliquées, je suis ému en reconnaissant dans cette phrase de mon père toute la conviction que le regard doit changer, que nous devons nous engager autrement et être attentifs aux idées reçues - qui sont souvent des idées à revoir - comme aux comportements.

Plus tard, je revois aussi mon père me reprocher de lire la comtesse de Ségur, me disant : « Tu ne veux pas lire Jules Vallès plutôt ? » Et pourtant, la comtesse de Ségur a contribué à me faire comprendre qu'elle était Sophie, celle qui subissait les coups et les agressions de sa belle-mère, mais aussi des hommes. C'est moi qui ai un peu éduqué mon père plus tard, après avoir étudié le parcours de Sophie Rostopchine, en l'invitant à la regarder à l'aune de ce que nous savions désormais d'elle. Je voulais vous faire part de cette anecdote fondatrice. Le combat que nous menons n'est pas une simple question de bonnes intentions ou de vivre-ensemble.

C'est un combat, et même une guerre politique et culturelle contre les violences faites aux femmes, contre le mépris et contre l'impunité. Dans cette guerre, les hommes ont une responsabilité particulière. Il ne suffit pas de se déclarer féministe, d'être choqué ou de condamner mollement quelques comportements. Il faut prendre position, dénoncer et combattre ceux qui perpétuent cette domination, ceux qui la justifient et ceux qui, par leur silence, la rendent possible.

Si nous avons initié cette tribune avec David Pelicot, le fils de Gisèle Pelicot, et ONU Femmes France, c'est précisément pour que les hommes sortent de ce silence et ne regardent plus ces monstruosités avec distance, comme si cela ne les concernait pas. Je le dis sans détour : j'ai profondément peu de considération pour les hommes qui ne comprennent toujours pas ce combat ou refusent d'y prendre part. J'ai rompu avec plusieurs amis d'enfance après avoir entendu des jugements à l'emporte-pièce ou des relativisations inacceptables, au point de cesser de fréquenter certains d'entre eux.

Ce combat ne consiste pas à opposer les femmes aux hommes, mais il ne peut être gagné sans que les hommes acceptent de combattre, dans leur propre camp, ceux qui continuent de faire de la domination et de la violence un privilège et un acquis.

Je reçois donc ce prix avec beaucoup d'émotion et de gratitude, mais aussi avec la conviction qu'il reste énormément de chemin à parcourir. Ce chemin exige de chacun, et particulièrement de nous, les hommes, du courage, de la lucidité et un engagement total, jusqu'à mon dernier souffle.

REMISE DU PRIX DE LA DÉLÉGATION À L'ASSOCIATION *WOMEN IN GAMES FRANCE*, REPRÉSENTÉE PAR SA PRÉSIDENTE, ANNA BRESSAN



J'invite enfin Anna Bressan, présidente de l'association *Women in Games* France, à se rapprocher devant la tribune.

Je n'oublie pas ma collègue Marie Mercier, rapporteure avec Adel Ziane - qui n'est malheureusement pas parmi nous ce soir - de notre rapport d'information sur la place des femmes dans l'univers du jeu vidéo : « De la *Game boy* aux filles dans le *game* : l'égalité en cours de chargement ».

Chère Anna Bressan, chères membres de l'association *Women in Games* France, c'est un plaisir de vous retrouver rassemblées ici ce soir. Chaque année, nous choisissons de distinguer une association dont nous souhaitons saluer l'action en faveur des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Cette année, notre choix s'est très naturellement porté sur *Women in Games* France, une association qui fêtera son dixième anniversaire l'année prochaine et qui œuvre pour faire progresser la place des femmes dans l'univers du jeu vidéo.

Notre délégation connaît bien votre engagement. Vous êtes venue une première fois devant la délégation pour nous présenter les actions de votre association, puis à deux reprises pour introduire nos deux tables rondes consacrées, d'une part, au *streaming* et sexisme dans le jeu vidéo, d'autre part, à la place des femmes dans l'e-sport.

Vos interventions ont été particulièrement précieuses pour nourrir notre rapport publié début juillet « De la *Game Boy* aux filles dans le *game* : l'égalité en cours de chargement », qui a montré que les femmes restent largement minoritaires dans les studios de développement, parmi les professionnels du streaming et, plus encore, dans les compétitions d'e-sport.

C'est précisément pour faire évoluer cette situation que votre association se mobilise, avec l'ambition de permettre aux femmes de trouver toute leur place dans cet univers.

Et vous ne manquez pas d'idées pour faire avancer les choses !

À travers des actions de sensibilisation, des rencontres avec des professionnelles et des programmes d'accompagnement, vous contribuez à rendre les femmes plus visibles, à encourager les vocations et à faire évoluer les pratiques d'un secteur encore très masculin.

Votre association agit aussi sur le terrain, notamment avec le dispositif *CheckPoint*, déployé lors des évènements et des compétitions d'e-sport, pour prévenir les comportements sexistes et favoriser des environnements de jeu plus sûrs et plus inclusifs.

Par toutes ces initiatives, vous contribuez à construire un univers du jeu vidéo plus ouvert, où les femmes peuvent exprimer leurs talents et leurs ambitions.

C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que je vous remets ce prix et, à travers vous, à l'association *Women in Games* France, pour son impact formidable sur la place des femmes dans l'univers du jeu vidéo.

RÉPONSE D'ANNA BRESSAN, PRÉSIDENTE DE *WOMEN IN GAMES FRANCE*



Madame la présidente, mesdames et messieurs les sénateurs, au nom de *Women in Games* France, je remercie chaleureusement la délégation aux droits des femmes du Sénat pour cette distinction qui nous honore profondément.

Ce prix récompense près de dix ans d'engagement en faveur de la mixité, de l'égalité et de l'inclusion dans le jeu vidéo et l'e-sport. Il salue surtout une aventure collective portée par plus d'une centaine d'étudiants, de professionnels et de partenaires qui œuvrent à faire évoluer les mentalités.

Cette reconnaissance intervient alors que notre industrie traverse une crise économique et sociale profonde. Plus largement, notre société vit une période de transition où les discours de haine se banalisent et où des droits réputés acquis sont remis en cause. Or, quand les droits des femmes reculent, c'est la démocratie elle-même qui est menacée. Dans ce contexte, défendre l'égalité constitue une responsabilité collective.

Je dédie ce prix à toutes celles et ceux qui ont bâti *Women in Games*, qui la font vivre aujourd'hui et qui prendront le relais demain. Merci au Sénat de donner de la visibilité à nos combats. Cette distinction n'est pas un aboutissement, mais un encouragement à poursuivre.

Mme Dominique Vérien, présidente. - À travers ce rapport, le Sénat est un peu sorti de sa zone de confort - je regarde particulièrement Marie Mercier -, mais nous avons beaucoup appris. Entre autres, qu'un pseudo pouvait être harcelé simplement parce qu'il était féminin. C'est inouï ! De même, les joueuses évitent d'intervenir dans les tchats, car dès qu'une voix féminine se fait entendre, le risque de harcèlement se démultiplie. Nous vivons dans un monde insensé.

Nous sommes là pour tenter de l'améliorer et d'y apporter un peu de douceur. Ce combat pour un choix de société où l'égalité apportera la paix est essentiel : ceux qui veulent la guerre, la domination ou la conquête territoriale parlent bien rarement d'égalité. Faire évoluer le profil des dirigeants internationaux serait une avancée majeure !

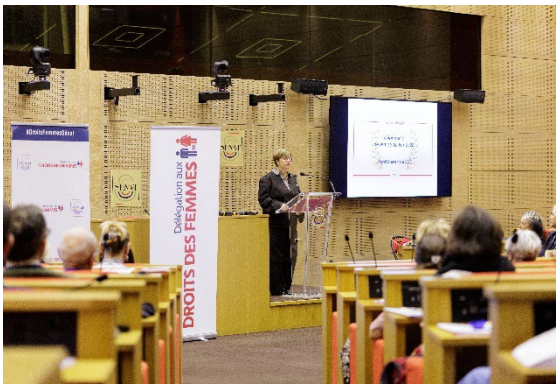
PHOTOS DE LA CÉRÉMONIE
























Cérémonie
de remise du Prix 2026




Délégation aux
DROITS DES FEMMES


#DroitsFemmesSénat
DROITS DES FEMMES


#DroitsFemmesSénat
DROITS DES FEMMES


SÉNAT


Délégation aux
DES FEMMES
SÉNAT


DES FEMMES
SÉNAT


SÉNAT


SÉNAT


Prix 2026


SÉNAT
Prix 2026


Délégation aux
FEMMES
Prix 2026








DROITS DES FEMMES


DroitsFemmesSénat
DROITS DES FEMMES






DroitsFemmesSénat
DROITS DES FEMMES


Délégation aux


Délégation aux




DROITS DES FEMMES


Délégation aux
TS DES FEMMES


ITS DES FEMMES






Délégation aux
EMMES




#DroitsFemmesSénat
DROITS DES FEMMES
Délégation aux
DES FEMMES


Délégation aux
DES FEMMES


#DroitsFemmesSénat
DROITS DES FEMMES
Délégation aux
DES FEMMES






DROITS DES FEMMES




DroitsFemmesSénat


Délégation aux
DES FEMMES

Délégation aux
DES FEMMES

DroitsFemmesSénat
Délégation aux
FEMMES

DROITS DES FEMMES
DES FEMMES


#DroitsFemmesSénat
DROITS DES FEMMES


#DroitsFemmesSénat
DROITS DES FEMMES


#DroitsFemmesSénat
DROITS DES FEMMES


SÉNAT


SÉNAT


Délégation aux
SÉNAT



De gauche à droite : Marie-Claude Lermytte, vice-présidente de la délégation, Nadia Sollogoub, Laurence Rossignol, vice-présidente de la délégation, Olivia Richard, vice-présidente de la délégation, Dominique Vérien, présidente de la délégation, Marie Mercier, vice-présidente de la délégation, Anna Bressan, Céline Bardet, Bruno Solo, Christine Bard, Loïc Hervé, Colombe Brossel, vice-présidente de la délégation, Sylvie Valente-le-Hir, Véronique Baude, Jocelyne Antoine et Annick Billon

© Sénat/Paul Leraitre

ANNEXE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 29 OCTOBRE 2026

Prix de la délégation aux droits des femmes du Sénat : Un palmarès qui reflète les travaux de la délégation en 2026

Mardi 3 novembre 2026, la délégation aux droits des femmes du Sénat remettra, au Palais du Luxembourg, son prix annuel aux lauréates et lauréats désignés le 7 juillet dernier.

Créé en 2019, à l'occasion de son vingtième anniversaire, ce prix distingue des personnalités ou des associations, engagées dans la défense des droits des femmes et l'égalité entre les femmes et les hommes, et qui ont contribué à éclairer la réflexion de la délégation.

Pour cette huitième édition, retransmise en direct sur le site et les réseaux sociaux du Sénat, la délégation a choisi de distinguer les lauréates et lauréats suivants, reflets de ses principales thématiques de travail au cours de l'année 2026 :

- **Céline Bardet,** fondatrice et présidente de l'ONG *We Are Not Weapons of War* ;
- **Christine Bard**, professeure d'histoire contemporaine à l'université d'Angers ;
- **Bruno Solo**, comédien, réalisateur et auteur engagé ;

- l'association ***Women in Games France***, pour son engagement en faveur d'un univers du jeu vidéo plus ouvert, où les femmes peuvent exprimer leurs talents et leurs ambitions, représentée par sa présidente **Anna Bressan**.

Pour Dominique Vérien, présidente de la délégation, « *ce palmarès reflète la diversité et la richesse des travaux menés par la délégation au cours de l'année écoulée, qu'il s'agisse de de la place des femmes dans l'univers du jeu vidéo, de la lutte contre la montée des mouvements masculinistes ou, plus largement, contre les violences faites aux femmes, notamment les violences sexuelles utilisées comme armes de guerre. À travers ce prix, nous souhaitons saluer l'engagement de femmes et d'hommes qui œuvrent pour faire avancer la cause des droits des femmes*. »